L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

No 73 : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 30 NOVEMBRE 1880. 54me Année.

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 30 NOVEMBRE 1880.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par le shérif, à la Bourse des Négociates et des Etrangers, rue Royale, un jugement pour le montant de $1007 93|100 avec intérêts.

Port de la Nlle-Orléans.

On trouvera désormais dans l'*Abeille* la liste complète des navires—steamers, trois-mâts, bricks et goélettes—qui se trouvent dans le port de la Nlle-Orléans, avec les noms des capitaines et des consignataires, ainsi que l'indication du tonnage, du mouillage et du lieu de destination. Cette liste, que nous corrigerons tous les jours, pourra être consultée avec fruit par les maisons de commerce qui ont des relations d'affaires avec les villes maritimes des Etats-Unis et de l'étranger.

Convention de Quarantaine.

Nous avons déjà annoncé que l'association de santé américaine devait se réunir le 7 décembre à la Nouvelle-Orléans où elle n'avait pas été convoquée depuis 1870 et peut être même depuis plus longtemps, car l'époque nous a échappé, cette association changeant chaque année le lieu de ses séances. Notre Bureau de santé a eu l'heureuse idée de convoquer en cette occasion une convention de quarantaine, à la quelle pourront assister les membres de la grande association sanitaire des Etats-Unis, prêtant ainsi à la convention le secours précieux de leurs travaux et de leurs lumières.

L'association américaine s'occupe de la santé publique et de l'art médical en général ; à ce titre, la question de la fièvre jaune est de son domaine, tout aussi bien que la question de toutes les autres maladies, et nul doute qu'elle ne porte un vif intérêt aux séances de la Convention de quarantaine dont la mission toute particulière est de chercher le moyen de protéger contre l'invasion du fléau tous les Etats du Sud et ceux de la vallée du Mississippi. La simultanéité des sessions de ces deux Conventions est donc une chose fort opportune et nous félicitons notre Bureau de Santé d'y avoir pensé.

M. le Dr. Formento, président du comité d'arrangements, nous a remis le compte-rendu de la séance du 26 août où fut votée la résolution concernant l'appel de la convention de quarantaine, et nous y voyons que des invitations ont été adressées aux gouverneurs des Etats de l'Alabama, Texas, Mississippi, Tennessee, Arkansas, Kentucky, Georgie, Floride, Louisiane, Missouri, Maryland, au Bureau national de santé, aux maires des plus grandes villes, et aux divers Bureaux de santé de ces Etats, y compris celui de l'Illinois, pour qu'ils envoient des délégués à cette convention de quarantaine. Ces invitations ont été promptement acceptées et nous présumons que les délégués viendront ici en nombre respectable.

Toutes les mesures nécessaires ont déjà été prises par le comité d'arrangements présidé, comme nous l'avons dit, par le Dr. Formento qui s'en est occupé avec beaucoup de zèle, de tact et de connaissance, et les séances auront lieu dans la salle de la Chambre des représentants de l'Etat de la Louisiane, dont l'usage a été accordé volontiers par Son Excellence L. A. Wiltz, gouverneur de l'Etat. Notre gouverneur a non seulement accordé l'usage de cette salle, mais il a encore promis, après l'organisation de la convention par l'élection d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire, et après l'installation des officiers permanents, de prononcer un discours de bienvenue, ce qui ajoutera grandement à la solennité de la réunion et lui donnera le vrai caractère d'importance qu'elle doit avoir, puisqu'il s'agit ici de questions sanitaires intéressant directement ou indirectement toutes les parties de l'Union.

Après l'adresse du gouverneur, le président du comité lira à la convention une série de questions, adoptées par notre Bureau de Santé, pour faciliter les travaux de la convention, et circonscrire ses délibérations dans des bornes qui ne lui permettront pas de perdre son temps à discuter un nombre infini de questions secondaires. Cette présention contre les divagations auxquelles les corps délibérants sont exposés était excellente. Elle prouve qu'il y a dans notre Bureau de Santé des hommes habiles, sérieux, profondément versés dans la science des faiblesses humaines et voulant y échapper. Nous leur en faisons notre compliment sincère.

Puisque nous aurons bientôt (du 7 au 10 décembre) une convention convoquée spécialement pour examiner et traiter les questions indiquées par notre Bureau de Santé, il ne nous appartient pas d'anticiper sur les discussions auxquelles elles donneront lieu, mais nous les exposerons succinctement afin de mettre nos lecteurs à même d'en apprécier le mérite, et nous ajouterons tout de suite que le but final est l'adoption d'un système uniforme et régulier de quarantaine et de mesures et de précautions sanitaires, de nature à favoriser les intérêts de la santé publique ainsi que ceux du commerce et des relations entre les Etats. Voici donc, en abregé, les questions ou plutôt les matières qui seront offertes à l'examen de la convention de quarantaine :

En quoi consistera la quarantaine ? Dans la détention ou dans la désinfection des navires ? Quand sera-t-elle établie, pendant combien de temps, et par quelle autorité ?

Contre quels ports ou quels pays ? Qu'est-ce qui devra être considéré comme port, lieu ou navire infecté ? Quelles maladies seront considérées comme infectieuses ou contagieuses ?

Pendant combien de temps faudra-t-il détenir les navires ou leurs cargaisons et passagers ? Quelles marchandises seront exemptées de la quarantaine ? Comment traitera-t-on les passagers qui se portent bien, mais qui ont pu se trouver parmi des passagers atteints ou qui ont été atteints de maladie ?

Les réglements de la quarantaine devront-ils être appliqués indistinctement à tous les navires venant des mêmes ports infectés, quand même ils auraient un certificat irréconsidé de santé ? Cette question en soulève nécessairement beaucoup d'autres, en égard à des accidents de voyage ou à des maux purement transitoires et non nécessairement infectieux.

La convention aura à traiter la grande question des désinfectants pour les navires, par le froid, par la chaleur, par les substances chimiques ou par l'application combinée des divers agents. Elle aura à se prononcer sur la valeur du gaz acide sulfureux comme désinfectant ou destructeur de germe, sur la chlorine, sur la cresperose et enfin sur la valeur du fameux acide carbolique.

Elle devra aussi émettre son opinion sur le meilleur désinfectant à employer pour les maisons, les fosses, les égouts et tous autres endroits sujets au méphitisme, et sur la fumigation appliquée aux cargaisons de navires, ainsi que sur un système général et uniforme de quarantaine à établir dans les divers Etats d'une section du pays, en relation par une communauté d'intérêts.

Par quelle action aura lieu cet établissement ? Par l'action combinée des divers bureaux de santé ou par l'action du corps étranger à ces bureaux ? Cette question menace fortement, et non sans raison, l'existence du Bureau national.

Quelle est la valeur du lazaret de l'Ile au vaisseau pour la protection de la santé publique dans la vallée du Mississippi ? Ce lazaret peut-il remplacer tous les établissements de quarantaine du Golfe ?

Nos lecteurs savent déjà que, pour ce qui nous concerne, nous avons déjà résolu négativement cette dernière question, et que nous avons suggéré une allocation nationale de fonds au Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, qui siégeant pour ainsi dire, à l'entrée du fleuve, est le mieux placé pour protéger toute la vallée contre l'invasion des épidémies, dont le germe, tout tropical, provient des Antilles.

Mais notre but n'est pas de discuter aujourd'hui une pareille question qui est d'ailleurs du ressort du Congrès. Nous en prévenons seulement nos représentants afin qu'ils en fassent l'objet d'une proposition spéciale. Quand les trois quarts de nos navires employés dans le commerce du Golfe mexicain, de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud, nous viennent par le fleuve, ce n'est pas le lazaret établi à l'Ile au Vaisseau qui pourrait nous préserver des fléaux épidémiques dont ces navires nous apporteraient le principe. Il faut pour nous en préserver, et en préserver la vallée, des quarantaines spéciales, établies sur le courant même de cette navigation suspecte.

Telles sont les questions préparées par le Bureau de Santé de notre Etat et qui seront soumises à la délibération de la Convention de quarantaine et par la même occasion aux délibérations de l'association nationale sanitaire, si les savants membres qui la composeront veulent bien y porter quelque intérêt. Nous ne connaissons pas de sujet plus digne d'appeler leur attention, puisque non seulement il comporte des questions sanitaires de premier ordre, mais encore des intérêts de commerce concernant tous les Etats-Unis.

Ces questions sont claires, précises, et posées avec une grande sobriété de diction et de formules. Elles sont présentées comme des questions d'affaires, requérant des solutions pratiques immédiates, et nous devons des remerciements sincères au Dr Jones, président de notre Bureau de santé, au Dr Formento, chairman du comité d'arrangements, et à tous les autres membres du Bureau pour la peine qu'ils ont prise et le discernement qu'ils ont déployé dans la présentation des matières qui devront occuper la prochaine convention de quarantaine et simultanément au besoin l'attention de la grande association sanitaire nationale.

Interdiction par le sentiment public.

Il vient de se passer à New-York un fait qui mérite d'être signalé à l'attention de tous les chrétiens. Un directeur de théâtre avait eu l'idée de faire représenter sur la scène une pièce intitulée "La Passion." La pièce était même annoncée sur l'affiche quand de tous les quartiers de la ville s'élève un cri d'indignation qui retentit jusques dans le sein du Conseil municipal. Les aldermen délibèrent et à l'unanimité, moins une voix, passent une résolution pour interdire l'accomplissement de ce blasphème, et encore cette voix n'était pas dissidente au fond comme on le verra bientôt.

Mais, fait on observer, il n'y a pas de loi qui ambrise une interdiction pareille; les théâtres et les faiseurs de drames ne sont pas soumis à la censure préalable. Non, répond le maire, mais je puis retirer la licence accordée au directeur du théâtre.—J'ignore si cela peut se faire aussi brusquement, dit la voix qui s'était prononcée contre l'interdiction, mais il y a un bon moyen de tuer la pièce, c'est de la laisser se produire ; comme le théâtre serait désert, la pièce serait dès l'instant retirée du répertoire pour ne jamais plus y figurer.

Ce n'est pas sûr, a dit bientôt après le *New York Herald*, et la preuve de cela c'est que le directeur compte faire avec la Passion mise en scène, une série de recettes dont le total friserait le million. Il y a un meilleur moyen, c'est de prendre le directeur par les sentiments et lui donner à entendre qu'ayant fait sa fortune avec la bonhomie du peuple de New York, il est de son devoir de lui épargner ce scandale. Il doit savoir, du reste, que le bien mal acquis ne profite pas.

Il profite souvent, pourrait-on répondre au *Herald*, et les exemples de biens mal acquis profitant ne sont pas rares. Mais le fait est que l'expédient conseillé par ce journal a réussi le directeur cédant à des sollicitations fondées sur la morale, la décence et la délicatesse, a renoncé à faire jouer sa pièce malencontreuse.

Nous connaissons plusieurs villes dans l'ancien monde où l'on n'aurait pas trouvé un conseil municipal aussi réservé et aussi retenu que celui de New York et où l'on ne trouverait pas non plus un peuple aussi facile à effaroucher. Il serait bon de porter ce fait à la connaissance de tous ces logiciens impitoyables qui, sous la République, vouent le même respect à la licence qu'à la liberté, et qu'aucun sentiment de pudeur ne retient dès qu'il s'agit de faire un acte de fronde anti-religieuse.

Grandes nouveautés en escarpins de bals, pour dames, à l'Etoile Rouge.

Achetez votre charbon, aux plus bas prix du marché, du Grand Lake Coal Co., coin des rues Gravier et Carondelet.

ACADÉMIE DE MUSIQUE — Dimanche soir, il s'était présenté, pour voir la première représentation de Humpty Dumpty, deux fois plus de monde que le théâtre ne pouvait en contenir, et hier soir on a vu à peu près la même affluence. Le bruit s'était répandu que le spectacle serait tout nouveau et que les rôles de Humpty Dumpty seraient personnifiés par des artistes entièrement inconnus au public de l'Académie de Musique ; le bruit s'était répandu aussi que les décorations seraient brillantes et les costumes ravissants ; il n'en fallait pas tant pour faire accourir la foule. Et vraisemblablement, la foule se portera à l'Académie pendant toute la semaine, car la troupe, depuis le premier acteur jusqu'au dernier, exécute la pantomime avec un talent consommé.

THÉATRE ST-CHARLES — Clôture pour toute la semaine.

Pour Thibodaux.—Nous donnons avis aux expéditeurs de la côte et du Bayou Lafourche que par suite du mauvais temps, le l'aisé partira aujourd'hui à 10 heures du matin. Le Yazoo est un excellent bateau à vapeur, qui tire peu d'eau et qui est commandé fort habilement par M. Max. Blanchard avec l'assistance de M. J. P. McElroy, commis. Ce bateau à vapeur sera à l'avenir le service régulier du Bayou jusqu'à Thibodaux.

Les dames les plus difficiles à chausser portent la botte RAUCHER en vente à l'Etoile Rouge.

Il y a avantage à faire maintenant ses achats de charbon pour l'hiver—Dudergne, Montagnet & Cie.

Licences d'Etat.—Nous invitons les contribuables qui n'ont pas encore payé leurs licences d'Etat à lire l'avis que M. P. L. Bouny collecteur du 2me, 3me et 5me District, publie aujourd'hui dans nos colones. Ils y verront que s'ils n'ont pas payé au 4 décembre prochain, ils seront poursuivis conformément aux sections 17 et 18 de la loi No 119 de 1880.

En donnant cet avis, M. Bouny se conforme strictement à la loi qui le rend responsable de tout dommage résultant du délai accordé dans le recouvrement des licences.

Par la section 17 de la loi 119, il est obligé de donner aux parties qui n'auront pas de licence l'ordre judiciaire de suspendre le cours de leurs affaires jusqu'à ce qu'elles l'aient obtenue, et toute violation de l'ordre de cour sera punie comme mépris.

D'après cette section, il faut donc absolument ou payer licence ou fermer boutique et magasin.

D'après la section 18, tout collecteur ou officier dont l'affaire peut être de délivrer des licences d'Etat, qui, par incompétence, négligence, ou faute de sa part, n'aura pas exigé cet accomplissement de condition des personnes requises par loi d'avoir ces licences, sera responsable sur sa caution de tous dommages qui en résulteraient pour l'Etat.

Les contribuables qui n'ont pas ces licences ou qui ne les ont pas payées doivent comprendre maintenant à quoi ils s'exposent. Ils seront obligés de fermer leurs établissements s'ils ne payent pas d'ici au 4 décembre, et si le collecteur ne les poursuivait pas, en cas de non payement, il serait poursuivi lui-même et tenu pour responsable de toutes pertes que l'Etat subirait par suite de son incompétence, de sa négligence ou d'une faute quelconque de sa part.

Par conséquent l'avis, que leur adresse M. Bouny, non seulement est conforme à la loi No 119 de 1880, mais encore il est obligatoire et il lui est imposé par cette loi qui le rend responsable des dommages que tout délai ultérieur pourrait occasionner à l'Etat. Il sera donc obligé d'agir contre le contribuable délinquant s'il ne veut pas être poursuivi lui-même.

Grand assortiment de chaussures blanches pour dames et pour demoiselles à l'Etoile Rouge.

OPERA FRANÇAIS.

RIGOLETTO.

Rigoletto commençait hier la série lyrique de cette semaine.

Le public a revu avec plaisir M. Pellin qu'une indisposition tenait éloigné de la scène depuis quelque temps. Ce jeune artiste chante toujours avec un goût exquis : sa voix, naturellement un peu voilée, devient claire en s'échauffant ; elle est douce et touchante. C'est essentiellement une voix de poitrine. M. Pellin a parfaitement chanté jusqu'au moment où il s'éloigne, après la mort de Gilda, en répétant sa chanson—"Comme la plume au vent ;"—la note de tête lancée dans la coulisse, n'a pas été heureuse.

Le rôle de *Rigoletto* a été bien tenu par M. Utto ; c'est celui où il paraît avoir fait le plus de plaisir au public jusqu'à présent.

Mme Ambre est charmante de naturel, de simplicité et de grace sous les modes tes vêtements de Gilda. Comme toujours, elle a chanté délicieusement. Sa voix pour être douce n'en est pas moins forte ; dans le quatuor du quatrième acte elle dominait les autres.

Mme De Méric paraissait sur la scène pour la première fois, dans le rôle de Madeleine. Dans le peu qu'elle avait à chanter, elle a produit une impression favorable ; sa voix est sonore, et le timbre en est agréable.

L'émotion d'un premier début se lisait sur le visage de cette jeune femme, et dans tous ses mouvements. Malgré son trouble, elle s'est bien tirée d'affaire. Du reste, ce trouble est de bon augure ; les organisations impressionnables sont celles qui ont de l'avenir ; quand une chanteuse qui débute n'est pas plus émue que si elle était à son piano, seule dans sa chambre, c'est mauvais signe.

Le quatuor a été bissé.

Ce soir *Faust*. Jeudi les *Huguenots*. Vendredi *Si l'Etais Roi*.

A. M.

Belle chaussure fait élégance de toilette, sous ce rapport la botte Fauché peut compléter le importe quel costume.

Louisiane.

[*Observateur de St-Martinville.*]

RÉCOLTES.—Temps changeants, mais froids, néanmoins.

Heureusement pour le planteur, car la canne fortement touchée par la dernière gelée, ne résisterait guère au chaud.

Nos planteurs se hâtent, et les roulaison vont leur train, mais il nous manque des travailleurs, et malgré toute leur activité toute leur énergie nos planteurs perdront une partie de leurs récoltes.

On estime à 33 0|0 pour cent la perte sur la récolte du sucre dans la paroisse.

Nous pensons que l'on se trompe et que la perte est exagérée. Jamais les promesses du printemps n'avaient été plus belles que cette année, et Novembre a été cruel pour nous.

Lundi dernier au Pont Breaux une jeune fille, enfant de M. Blanc Begnaud, a été cruellement brûlée. Ses brûlures sont telles, qu'on désespère de la sauver. Le feu s'est communiqué à ses vêtements tandis qu'elle était debout près de la cheminée. Affolée elle se mit à fuir dans la cour, et avant qu'on ait pu l'atteindre pour éteindre les flammes, elle était horriblement brûlée.

P. S.—Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que l'enfant de M. Begnaud est mort.

Mercredi il a plu toute la journée, toute la nuit. Et il pleut encore malheureusement. Nos chemins sont défoncés, et il est presque impossible d'y passer. Que deviendront les habitants car ils sont en retard; les cannes ont été mises en windrows il est vrai, mais après la gelée. Qu'il fasse chaud, le déchet sera grand et la perte incalculable. Nos planteurs ont la mauvaise habitude d'attendre les gelées pour commencer leurs roulaisons, et notre climat est si capricieux, qu'il leur arrive une bonne glace (si on peut appeler bonne, une glace qui les ruine) qui détruit leurs espérances. On paie un prix énorme aux travailleurs en ce moment. Ne serait-il pas plus logique et plus prudent de les engager pendant l'été lorsque les salaires sont moitié moindres ? La coupe du bois, les charrois pourraient se faire dans cette saison, nos planteurs seraient prêts pour Octobre, ils auraient moins de soucis et le rendement serait plus satisfaisant. Nous reviendrons plus tard sur ce sujet.

(*Courrier de Houma.*)

Les paroisses sucrières de la Louisiane, se rappelleront longtemps de l'année 1880. En effet, au commencement de la récolte tout le monde des planteurs pensait que l'année serait des meilleures parmi les bonnes, et tout semblait en leur faveur, malheureusement, des sécheresses sont venues au mauvais moment, la canne est très dure partout et ne donne pas un rendement aussi satisfaisant que l'an dernier, d'un autre côté, les pluies continuelles depuis plus d'un mois, ont rendu les chemins impraticables dans les champs et autour des sucreries, bêtes et gens sont sur les dents, on est obligé d'arrêter de rouler, on ne sait si on pourra recommencer bientôt, car il faudrait huit ou dix jours de beau temps pour rendre les chemins praticables, ce qui a été fait déjà coûte plus que ça ne vaut, par rapport aux lenteurs de la fabrication.

Les dépenses vont toujours, le sucre est à bas prix et si le mauvais temps continue il y en aura beaucoup de perdu dans le champ.

—Dimanche soir vers 11 heures, la sucrerie de l'habitation "Ranch" sur le petit Caillou a failli être détruite par un incendie; d'après les rapports que nous avons reçus, le feu s'est déclaré dans la toiture du *bagasse burner*, de la sur le *boiler shed* et ensuite sur l'*engine room*.

Grâce aux efforts des messieurs Aycock auxquels l'habitation est louée, grâce aussi à la bonne volonté des travailleurs blancs et noirs des deux sexes, car tous ont fait grandement leur devoir, la sucrerie a pu être sauvée après des efforts inouis.

M. Jos. Guéno averti du danger s'est immédiatement mis à la tête de quarante hommes et est arrivé sur les lieux à temps pour donner un bon coup de main ; nos louanges à ce bon voisin.

Les pertes sont estimées à environ mille dollars.

(*Sentinelle de Thibodaux.*)

BAYOU.—Le bayou avait monté d'un couple de pieds depuis dimanche dernier, mais voilà qu'il recommence à baisser. Le bateau Yazoo est cependant venu hier après-midi.

CONSEIL DE VILLE.—Le nouveau conseil de ville s'est réuni mercredi soir dans la salle approprié à ses réunions, avec un quorum. Après la transaction des affaires de routine, il a procédé à l'élection des officiers requis par la charte. M. A. Perriu a été réélu secrétaire, M. J. T. Thibodaux trésorier, et M. J. O. Legendre constable, assesseur, collecteur et maître du port.

ROULAISON.—Depuis que les travaux de roulaison sont commencés on n'a jamais tant vu de moulins à cannes se briser ; il ne se passe pas de jours sans qu'on apporte à la fonderie des pièces à faire réparer ou à refondre. Heureusement pour ces habitants que cet établissement fait les réparations avec la plus grande célérité et épargne à ceux-ci, qui sans doute n'ont pas été assez prévoyants pour s'assurer si tout était en bon état, beaucoup de perte de temps et d'argent.

(*Etoile d'Hérie.*)

ASSAUT ET BATTERIE.—Mardi dernier, au matin, un Français nommé François Favre employé pour faire la roulaison sur l'habitation du major Wiltz, près Jeanerette, avait quitté un instant son ouvrage (mettre des cannes sur la porteuse,) pour aller se réchauffer, chose bien excusable si un songe au froid qu'il faisait, le chef de l'atelier, qui est un nègre, vint lui signifier d'aller à son travail, de suite, dit François, que je me serai un peu réchauffé. Le nègre tyran, comme tout ce qui fut esclave et qui dispose d'une autorité quelconque, insista; François s'obstina, bref, le nègre saisissant une bûche, lui en asséna un coup violent derrière la tête, le François tomba et son assaillant le prenant au cou, chercha à l'étrangler, on les sépara et François vint à la Nlle Iberie où il fit un affidavit contre son aggresseur, que le constable, M. Jean Marie Sénac, partit pour arrêter le lendemain matin.

TEMPS ET RÉCOLTES — Le temps affreux qu'il fait depuis plusieurs jours, bien qu'étant froid, n'en est pas moins déplorable pour les habitants sucriers, dont les travaux de roulaison sont de toute nécessité, presque complètement suspendus, s'il ne survient pas un changement dans la température, et qu'enfin un temps froid et sec succède à l'extrême humidité actuelle, il est à craindre que non-seulement les cannes restées debout seront perdues, mais encore que celles en windrows seront grandement sinon complètement avariées par l'eau qui de toute nécessité doit presque remplir les sillons dans lesquels elles sont couchées. Nous ne nous rappelons pas d'avoir jamais été témoin d'une saison aussi défavorable.

VOL DE GRAND CHEMIN.—Dimanche matin un Français nommé Chambard, qui fait ici le commerce de poisson, partait vers les dix heures du matin pour se rendre à Jeanerette afin de faire de la bitter sa marchandise ; les chemins étant affreux, son cheval faible et son chargement lourd. il fut obligé à quelque distance de ce village de louer un cheval de renfort avec un nègre qui le rejoignit ; il arriva à Jeanerette, y débita sa marchandise et, rencontrant un ami, fit des libations très copieuses. Vers le soir il partit pour revenir à la Nlle-Iberie dans un état voisin de l'ivresse, que le froid augmenta, toutefois il continua sa route. A trois milles de distance, trois hommes cachés dans des bois ont eu meurtre, l'accostèrent ; et sans doute après s'être aperçus de son état, résolurent de le dévaliser : l'un d'eux lui tira un coup de pistolet qui le blessa grièvement au côté droit. Se voyant sans défense, il leur dit : "Prenez ce que j'ai, mais laissez moi la vie." Ils le jetèrent à bas et le dévalisèrent complètement de tout ce qu'il avait sur lui, environ 20 ou 25 piastres ; puis, lui faisant des menaces de le tuer s'il les dénonçait, le laissèrent continuer son chemin. Il arriva à la Nlle Iberie où il résiste, dans un piteux état. Nous fûmes le visiter et c'est de lui que nous tenons ces détails.

Plus tard—La blessure de M. Chambard, que l'on croyait être légère, est au contraire très grave, en ce que la balle que l'on supposait avoir seulement effleuré l'épiderme est sortie ensuite. a au contraire pénétré et profondément qu'il a été impossible de l'extraire. Il est maintenant dans un état critique.

On croit savoir on sont les criminels, et le constable J. M. Sénac doit aller pour les arrêter.

Quoi de plus gentil que les escarpins bleus, rouge et blanc qui se vendent à l'Etoile Rouge.

Nouvelles Télégraphiques.

FRANCE.

Le procès de Cissey.

Paris, 25 novembre.—L'action en diffamation intentée par le général de Cissey contre Henri Rochefort, rédacteur de l'*Intransigeant*, et M. Laisant, directeur du *Petit Parisien*, est venue aujourd'hui devant le tribunal de la Seine.

Le tribunal a repoussé la demande faite par les défendeurs d'ajourner l'affaire jusqu'après l'enquête parlementaire. Les généraux Greévy, Ranson et Bergès ont déposé qu'ils n'avaient jamais rien vu au ministère de la guerre qui fût de nature à incriper le général de Cissey.

L'ingénieur qui a effectué le contrat des mitrailleuses a déclaré que le général de Cissey et Mme de Kaulla ne s'en sont pas mêlés. Les généraux Faye et de Cools, du ministère de la guerre, ont affirmé qu'aucun plans de mobilisation n'avaient jamais disparu des bureaux de ce ministère.

Les commissaires du trésor ont déclaré qu'il n'y avait eu aucun détournement de fonds au ministère de la guerre. M. Rochefort a ensuite expliqué sa conduite.

La cause a été renvoyée à vendredi.

La reprise du scrutin de liste.

Londres, 25 novembre.—D'après une dépêche de Paris au *Times*, la commission d'initiative est revenue sur sa première décision et a résolu de recommander à la chambre l'examen du projet de loi sur le scrutin de liste. La majorité de la commission, quoique contraire à la mesure, a pensé que celle-ci méritait une entière discussion.

Fondation de journaux bonapartistes.

Londres, 25 novembre.—Le corrispondant parisien du *Daily News* télégraphie : "Une compagnie s'est formée dans le but de fonder des journaux impérialistes à l'occasion des prochaines élections générales."

La France et le Vatican.

Paris, 25 novembre.—Le *Voltaire* démenti la nouvelle d'après laquelle un différend serait venu avec le Vatican au sujet des nominations aux siéges épiscopaux français.

Les chemins de fer en Allemagne.

Londres, 25 novembre.—D'après une dépêche de Berlin au *Daily News*, le gouvernement allemand va solliciter plusieurs embranchements de chemins de fer, de manière à étendre le réseau des voies ferrées qui sera d'un grand avantage tant sous le rapport stratégique que sous le rapport économique.

Le canal de Panama.

Londres, 24 novembre.—On télégraphie de Paris au *News* que la banque Anglo-California de San Francisco sera agent pour l'émission des actions du canal de Panama.

Empereur et chancelier.

Paris, 24 novembre—On annonce que l'empereur d'Allemagne est gravement malade. Le prince de Bismark n'est pas non plus, dit-on, en très bonne santé.

Au Vatican.

Rome, 25 novembre—Depuis le départ des évêques irlandais le pape est indisposé ; il a suspendu ses audiences et ménage ses forces pour le consistoire du 6 décembre prochain. Les archevêques de Reims, d'Alger et de Dublin seront nommés cardinaux. Le majordome du Vatican, Mgr Ricci Laurenzi, de Pérouse, et le patriarche d'Arménie Hassoun, sont arrivés ici : Le cardinal Jacobini remplira, après la réunion du consistoire, les fonctions de secrétaire d'Etat.

L'*Osservatore Romano* dit que la condition actuelle de l'Eglise et du Saint-Siége, en Italie, est intolérable. Un projet réglant les relations futures de la papauté et des puissances étrangères, a été soumis au cardinal Jacobini.

L'*Osservatore Romano*, citant hier soir différents discours parlementaires dit que la situation actuelle de l'Eglise et du Saint-Siége en Italie est intolérable.

La Russie et le Vatican.

Rome, 24 novembre—Le gouvernement russe a soumis au Vatican trois noms avec la suggestion que le Saint-Siége choisisse un des trois personnages comme négociateur pour venir à Rome régler les différents ecclésiastiques existant entre la Russie et le Vatican. Ces négociations avaient eu lieu à Vienne jusqu'à présent. Le Vatican a choisi le chevalier Boutenew, actuellement secrétaire de l'ambassade russe à Londres.

Mgr Jacobini a réglé avec le pape le plan pour la conduite future des relations de la papauté avec les puissances.

Pour faire un cadeau à un monsieur rien n'est mieux qu'une paire de jolies pantoufles de l'Etoile Rouge.

Les vins de la Californie.—D'après les informations reçues de San-Francisco, ce n'est pas seulement dans le comté de Los Angeles que la production du raisin sera supérieure à toutes les prévisions. De l'ensemble des renseignements qui arrivent de tous les vignobles de l'Etat, il est estimé que la Californie produira cette année 25 millions de gallons, soit le double de la production de l'année dernière. Cette augmentation considérable est due non seulement à l'abondance de la récolte, mais aussi aux nombreux vignobles qui ont été plantés dans ces dernières années et qui ont commencé à rendre cette année.

Il n'est pas douteux aujourd'hui que la Californie ne soit appelée à occuper une des premières places parmi les pays grands producteurs de vins.

Par ce temps de pluie il est urgent de se procurer de bons Caoutchoucs. L'Etoile Rouge.

Le canal de Panama.—On mande par le cable :

Londres, 25 novembre.—Discutant le degré de practicabilité du canal de Panama, le *News* dit que le percement de l'isthme augmenterait le trafic commercial américain, mais qu'un redoublement de compétition paraît inévitable et que la jalouse politique pourra décider les Etats-Unis à ouvrir une voie navigable par le Nicaragua.

Ne vous fatigues plus à broder des pantoufles pour messieurs quand vous pouvez acheter la suprême richesse de dessin à l'Etoile Rouge.

BRUCKES SCIENTIFIQUE.

Un collège américain de médecine offrit autrefois une récompense pour un cas de guérison de diabète authentiquement établi. L'offre subsiste pendant plusieurs années et fut finalement retirée. Si cette offre subsistait encore aujourd'hui elle pourrait être gagnée à l'instant même par les propriétaires du remède connu sous le nom de Safe Diabetic Cure de Warner, car plusieurs cas remarquables de guérison sont arrivés à la connaissance de ceux qui écrivent ces lignes. Le Diabète est un mal trop peu compris pour pouvoir sûrement guérir tant que le résultat. Tout individu qui souffre d'une mauvaise santé et qui a en connaît pas la cause devrait user immédiatement du remède de Warner contre le Diabète s'il tient à la vie.

Les derniers genres de pantoufles pour messieurs viennent d'être débaltées à l'Etoile Rouge.

—L'Académie française, dans sa dernière séance présidée par M Auguste Barbier, a procédé au tirage au sort des membres de la commission qui sera chargée de recevoir communication du discours de réception de M. Labiche. On sait que M. Labiche succède M. de Sacy et qu'il doit être reçu par M. Jules Lemaître. La réception aura probablement lieu dans le courant du mois de décembre prochain.

Christ, Gerber.—Quincaillerie en gros, Toledo, Ohio dit : L'Excelsior soulage, Pad a plus fait pour mes affaires en trois semaines que les remèdes qu'elle avait pris en trois ans. Essayez-moi tous les incrédules. Voyez l'annonce.

100 caisses Cassichoues venant d'arriver à l'Etoile Rouge.

Marie, juin le 25 septembre 1879. par C. H. Wilson, Juge de Paix à Big stick, Ikanoka C. H., Virginie, F. T. HOWARD à EMMA C. DOSWELL.

Bureaux de la Compagnie de Glace de la Louisiane, Nos 27 et 29 South Front Street.—Nouvelle-Orléans, 30 novembre 1880.—A une réunion des directeurs de cette compagnie tenue le 29 courant, il a été résolu que les fonds pour un montant total de $150,000 à émettre conformément d'une nouvelle charte, seraient réservés aux actionnaires jusqu'au 5 décembre prochain. Les dits fonds qui sont productifs d'intérêt à sept pour cent l'an et dont le paiement est garanti par hypothèque sur toutes les propriétés de la compagnie sont de trois dénominations différentes, savoir : Mille Piastres, Cinq Cents Piastres et Cent Piastres.

11 nov—au 5 déc W. A. BILLAUD, Secrétaire.

A tous ceux que ce'a concerne.

Bureau du collecteur de Taxes, No 47 rue St Louis, pour le District Inférieur d'Orléans.

Nouvelle Orléans, 29 Novembre 1880

L'INVITE par les présentes toutes les personnes qui n'ont pas encore payé les licences d'Etat à venir les régler immédiatement à mon bureau, attendu que je dois positivement instituer une action contre tous les délinquants le 4e jour de décembre prochain, conformément aux sections 17 et 18 de la loi No 119 de 1880.

P. L. BOUNY
Collecteur des Districts Inférieurs d'Orléans comprenant les 2me, 3me et 5me (Alleu) dit ticts municipaux. 30 nov—2t

A vendre à bon marché,

PARCE qu'on n'en a plus besoin trois ou quatre chevaux de selle et de voiture, dont une jument rapide trotteuse. S'adresser au No 82 rue Carondelet.

Train de chasse à vendre,

comprenant deux wagons légers couverts toute armes perfectionnées munitions sauin un train complet de chasseur. Ces articles seront vendus en bloc ou séparément

ROBT. E. LEE STABLES,
30 nov—1f 82 rue Carondelet.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
H. BILLARD,
Successeur de HEBERT & CIE.,
59 Rue de Chartres,
COIN BIENVILLE.

Grande Reduction de Prix.

ALMANACHS A 20 CTS.
Amusant, Drolatique, Bon Catholique, Jardinier, des Cocottes, Jeune Chanson, Comique, Charivari, des Dames et Demoiselles, Magasin Pittoresque, Voleur, Lunatique, Triple Mathieu de la Drôme, Parisien Prophétique, Pour Rire, du Savoir Vivre, Messager boiteux de Strasbourg, de Gambetta, de Gréty, du Sacré Cœur, de l'Univers.

Agendas pour 1881.

1881.

Almanachs, Almanachs, Almanachs Curieuses pour 1881.

Almanachs à effeuiller, Chromos, fantaisie, riches cartonnages.

Agence générale pour toutes les publications françaises.

Abonnements aux prix les plus réduits.

Seul agent pour la Louisiane, du Courrier des Etats-Unis,

Abonnements livrés à domicile, aux prix de New York

Notre maison se charge de reliures de toutes sortes, (genre français ou spécialité), à des prix défiant toute concurrence. 27 (nu—

ANCIENNE MAISON MOREAU

H. DAMIENS,
COIN ROYALE ET TOULOUSE,

ANNONCE respectueusement à sa clientèle et au public en général qu'il vient de recevoir de Paris, par les steamers Texas, Genoa et Nurnberg

UN VASTE ASSORTIMENT DE MARCHANDISES NOUVELLES,

dont nous donnons ci-contre un faible aperçu.

GANTS de toutes sortes, GANTS DE PEAU pour hommes et pour dames. GANTS de laine, de drap de mérinos, pour dames et enfants

Un très joli choix de LAINAGES, MANTEAUX d'enfants, CHALES et PELERINES pour dames. JUPONS tricot laine. BAS, GUETRES, MANCHETTES et FOURNITURES LAINE pour enfants. FOURRURES, Manchons, Palatines, Boas pour dames. Manteaux de fourrures pour enfants très jolis sets de Manchons et Boas Sonne hermine pour fillettes.

CHEMISES blanches et couleurs à cols et sans cols. FAUX COLS, MANCHETTES et DEVANTS DE CHEMISES, GILETS et CALECONS flanelle, mérinos et tricot coton. CRAVATES dernières genres. PORTE MONNAIES nouveaux. CANNES. PARAPLUIES et ENTOUT-CAS. CHAUSSETTES, BRETELLES, PEIGNES, BROSSES, etc. PARFUMERIES des meilleures fabriques de Paris, Lubin, Pinaud Coudray, Société Hygiénique, Jean Marie Farina.

L'attention des dames est spécialement appelée sur les articles suivants : Cravates nouvelles, Bonnetles, Rubans, Broderies, Garnitures, Oranges, Moutons haute nouveauté. Un très beau choix de Pèignes à chignon, Epingles